

# LIVRET D'ACCUEIL



## CATENAY



Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de venir vous installer à Catenay et je vous en remercie.

Nous savons qu'il n'est pas très aisé de s'intégrer rapidement dans une nouvelle localité et de connaître l'ensemble des services et des activités de notre village.

C'est pourquoi nous avons créé ce livret d'accueil. Il évoluera dans le temps grâce à vos remarques, vos suggestions, vos observations.

L'objectif est simple : nous voulons que vous vous sentiez bien accueillis.

Notre municipalité veille à ce que ses nouveaux concitoyens s'intègrent pleinement à la vie de notre village. Un tissu associatif important apporte un dynamisme et une possibilité de pratiquer des activités aussi bien sportives que culturelles.

Nous vous souhaitons un très agréable et long séjour dans notre commune.

Le Maire,  
Norbert CAJOT

## Sommaire

Page 3	Présentation de la commune	Page 16	Office de tourisme de Ry
Page 4	Renseignements	Page 17	Les associations
Page 5	Les bâtiments communaux	Page 20	Médical et paramédical
Page 6	Plan de la commune	Page 22	Les commerces
Page 8	Les élus	Page 23	Numéros utiles
Page 10	Histoire de Catenay	Page 24	Transports
Page 12	Sivos	Page 25	Réglementation
Page 13	Pour les enfants	Page 26	Quelques conseils utiles
Page 15	CC Inter-Caux-Vexin	Page 27	Les documents à conserver

## Présentation de la commune

Nom : Catenay

Habitants : les Castenaises et les Castenais

Nombre d'habitants : 698 (recensement 2013)

Code postal : 76116

Code Insee : 76163

Superficie : 588 ha

Altitude : 169 m

Latitude : 49.5167

Longitude : 1.3333

Maire : Norbert CAJOT

Préfet de Normandie : Fabienne BUCCIO

Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin

Canton du Mesnil-Esnard

Arrondissement de Rouen

Conseillers Départementaux : Patrick CHAUVET et Hélène BROHY

Député de la 2ème circonscription : Françoise GUÉGOT

Département de Seine-Maritime

Président du Département : Pascal MARTIN

Région de Normandie

Président de la Région : Hervé MORIN

Sénateurs de Seine-Maritime :

Agnès CANAYER, Thierry FOUCAUD, Didier MARIE, Catherine MORIN-DESAILLY, Charles REVET, Nelly TOCQUEVILLE

### Géographie

La commune de Catenay est limitrophe des communes de Blainville-Crevon, Boissay, Saint-Aignan-sur-Ry et Saint-Germain-des-Essourts. Elle est située sur la rive gauche du Crevon, affluent de l'Andelle.



**Mairie**  
**1, rue Saint-Clair**  
**76116 CATENAY**

02.35.34.00.15  
mairie.catenay@wanadoo.fr  
www.catenay.fr

Audrey ALEXANDRE vous accueille les mardi et mercredi de 9h00 à 11h30 et le vendredi de 17h00 à 19h00.

## Renseignements



Jour de ramassage des ordures ménagères : jeudi matin très tôt, sortez vos poubelles le mercredi soir.  
Des containers pour le tri sélectif sont à votre disposition sur le parking de la salle de la Briqueterie.

La commune fait partie des regroupements suivants :

- Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin (CCICV)
- Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire des Trois Vallées (SIVOS),
- Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire et Sportive du Collège de Buchy (SIVOSS) - gère les transports scolaires des collégiens et lycéens,
- SIAEPA du Crevon (Eau-Assainissement),
- Syndicat Mixte de l'Andelle et du Crevon (SYMAC),
- Syndicat Départemental d'Énergie (SDE76).



Les écoles maternelles et primaires sont situées dans les communes du SIVOS, le collège est à Buchy et le lycée à Forges les Eaux.

## Les bâtiments communaux



La **mairie** a été construite en 1854 suite au testament de Jacques-Philippe GUILLARD.

<http://www.catenay.fr/testament.htm>

Elle a servi d'école jusqu'en 1999.

L'**école** construite en 1999 porte le nom du donateur Jacques-Philippe GUILLARD. Les classes de CM1 et CM2 accueillent les enfants du regroupement scolaire.



La **garderie** a été agrandie en 2010. Elle reçoit les élèves du SIVOS avant et après les cours. Elle sert également aux associations : Scrabble, Chorale, Photo Club et diverses réunions.



Les **salles de la Briqueterie et de la Châtaigneraie** sont utilisées pour les



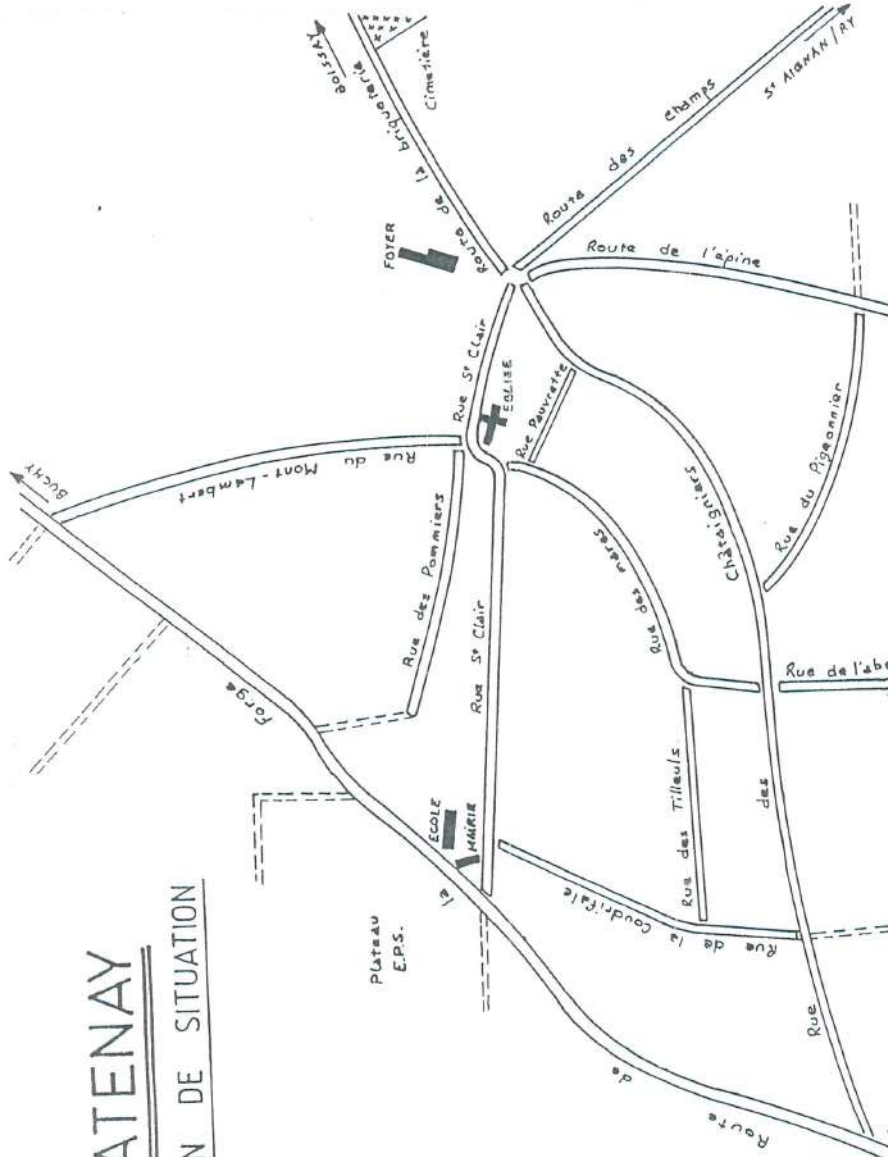
manifestations des associations et peuvent être louées par les habitants de la commune.

Les locaux de la **petite Châtaigneraie** sont utilisés par la bibliothèque, le club house du tennis et par l'école de musique du Moulin d'Ecailles.

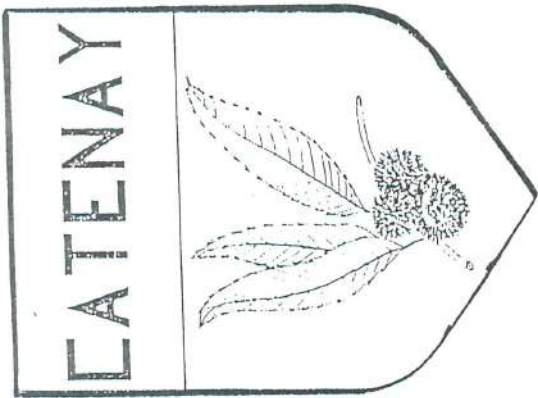


# Le Bourg

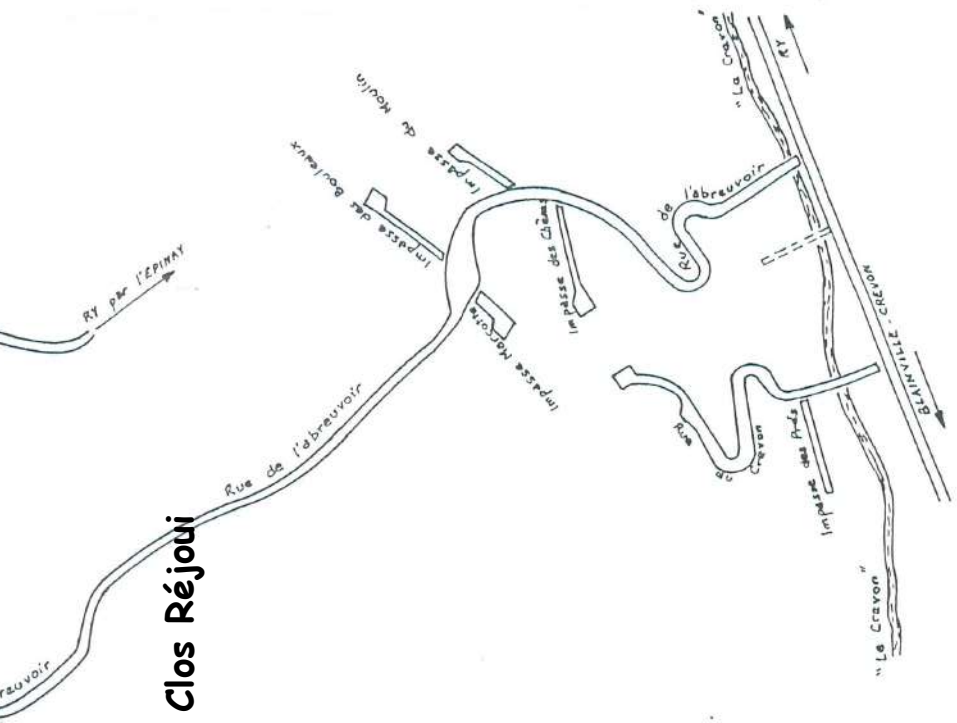
## CATENAY PLAN DE SITUATION



BLAINVILLE-CRAYON



# Le Clos Réjoui



# L'équipe municipale



Norbert CAJOT  
Maire



Chantal DONCKELE  
1ère Adjointe



Alain OLIVIER  
2ème Adjoint



Éric PHILIPPE  
3ème Adjoint



Bertrand RETOUT



Marie GUENET





Didier CUVILLY



Isabelle LEMERCIER



Alain DOUBLET



Jean-Claude FLEURY



Patrick ROBIN



Émilie LÉBOUCHER



Maryse TRÉHIN



Philippe CAUVILLE



Isabelle QUINTARD

## Histoire de Catenay

On pense que le site, à l'origine, occupe un bois de châtaigniers. Paroisse et seigneurie dès le XII<sup>ème</sup> siècle. L'église primitive, dédiée à Notre-Dame, est donnée en 1180 par Osberne de Cailly au prieuré de Saint-Lô



de Rouen. Mais selon certains écrits, la paroisse est d'abord rattachée à celle de Crevon. Le fief aurait appartenu à la châtelainie dont les possesseurs auraient été à l'époque, la famille de Montmorency-Luxembourg. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le peintre nabi, Ker Xavier Roussel, habite le village. Il y

représente alors les scènes familiales de la région, portraits ou paysages qui révèlent un talent plus éclectique et moins novateur que ses amis Édouard Vuillard et Pierre Bonnard. A la même époque la paroisse compte encore 318 âmes et on y recense trois épiceries, deux cafés et deux charrons charpentiers.

### Mairie-École

Comme l'indique la plaque sur le fronton de l'édifice, le donateur lègue par testament le 26 mai 1854 « pour le traitement de l'instituteur, laïc (...)

huit cents francs (...). Il donne et lègue une rente sur l'État de deux mille sept cent quatre-vingts francs (...) pour convertir douze mille francs qui seront employés intégralement à la construction d'une maison



d'école conformément aux devis

et plans arrêtés par le préfet. Cette construction sera faite sans retard sur l'emplacement de sa maison. Les murailles extérieures et les cloisons seront tout en

brique, à l'exclusion du bois et du silex (...) ».



## L'église Saint-Clair



L'ancien édifice ayant brûlé, cette église a été reconstruite en 1876. Les vitraux représentent, au-dessus du maître-autel, la naissance de Marie et sa Présentation au temple ; à droite, Marie et Sainte Anne ainsi que le mariage de Marie et Joseph ; à gauche l'Annonciation et la Visitation à Élisabeth.

## Saint Clair

La légende veut que Saint Clair, fort bel homme, parte évangéliser l'Angleterre. Une princesse en tombe follement amoureuse. Ayant fait vœu de chasteté, Clair refuse ses avances et la belle le fait décapiter par ses serviteurs. Le mort prend alors sa tête entre ses mains et l'offre à Dieu. Il porte, sur la statue, l'aube, l'étole et la chasuble sacerdotales.



## Le puits



Ce puits, très ancien, contrôle la hauteur des nappes phréatiques et la qualité des eaux, servant de témoin au service des Eaux.

# SIVOS

## Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire des Trois Vallées

Le siège du SIVOS est situé au 1, place des Acacias dans les locaux de la Mairie de Saint-Aignan sur Ry.

Tél : 02.35.91.71.36

si-sg.sivosdestroisvallees@wanadoo.fr



Il regroupe les communes de Boissay, Catenay, Ernemont-sur-Buchy, Saint-Aignan sur Ry et Saint-Germain-des-Essourts. Il y a un peu plus de 200 enfants scolarisés dans le SIVOS.

Ils sont répartis de la façon suivante :

- Les maternelles sont à Saint-Germain-des-Essourts avec Aurélie GODARD, Christine COINTREL et Laurence PAUMIER ;
- Le cours préparatoire est à Boissay avec Sylvie BENOIT ;
- Le cours élémentaire 1 est à Boissay et Ernemont-sur-Buchy avec Delphine GOSSELIN et Margaux DELARUE ;
- Le cours élémentaire 2 est à Ernemont-sur-Buchy et Saint-Aignan-sur-Ry avec Margaux DELARUE et Valérie GAILLET ;
- Les cours moyens 1 et 2 sont à Catenay avec Bruno LOMONEDE et Dino TONINI.



Chaque école a son restaurant scolaire.

Les enfants sont transportés par un car de ramassage scolaire matin et soir.

La garderie est à Catenay et fonctionne le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 16h00 à 19h00.

## **Assistantes maternelles**

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	PORTABLE
Céline BARTHELEMY	403, rue des Pommiers	02.35.34.14.90	06.72.62.52.49
Chrystelle BAURIN	115, impasse des Charmilles	02.32.80.30.74	06.19.21.18.82
Natacha HACHE	39, rue de la Coudrifale	02.35.32.86.96	
Ludvine LECLERC	127, impasse des Charmilles		06.52.41.55.48
Sophie LECOEUR	72, impasse des Charmilles	02.35.32.12.67	06.67.79.57.06
Nicole MORVAN	339, rue Saint Clair	02.35.34.25.73	



La liste des assistantes maternelles est disponible à la Mairie. Elle est régulièrement mise à jour par le Département de Seine-Maritime.

## La Farandole

La Crèche Halte Garderie 19, Rue Perrot 76116 RY accueille vos enfants du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30. Tél : 02.35.60.07.34  
1 Éducatrice, 1 Auxiliaire puéricultrice, 4 Auxiliaires «petite-enfance» sont présentes pour le bien-être des enfants de 2 mois 1/2 à 6 ans (20 enfants le matin, 20 enfants l'après-midi dont 13 enfants en crèche).



### « Lis-moi une histoire » : des lectures pour vos tout-petits

Tous les 15 jours, le lundi matin, l'association « Lis-moi une histoire » se rend dans les locaux de la garderie pour accueillir les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent, assistante maternelle,...). Une animatrice vient, avec des malles pleines de livres, lire des histoires aux tout-petits en votre présence.

Une activité gratuite, sans inscription et souple dans les horaires, vous arrivez et repartez quand vous le souhaitez.

### Le CLIC (Centre de Loisirs Intercommunal du Crevon)

Le CLIC regroupe les communes de Blainville-Crevon, Boissay, Catenay, Ernemont-sur-Buchy et Saint-Aignan-sur-Ry. Il organise un centre de loisirs de début juillet à fin août. Les jeunes de 3 à 12 ans sont accueillis dans la salle polyvalente de Blainville-Crevon de 7h45 à 18h00.

Diverses activités sont proposées durant ces sessions (piscine, mini-camps, accrobranches, cinéma, zoo, rencontres inter-centres, etc.).



# La Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin CCICV

Pôle de Buchy

02.35.34.73.74

252, route de Rouen

76750 BUCHY

Président : M. Pascal MARTIN

La CCICV regroupe 66 communes comptabilisant 53 000 habitants et est représentée par 86 élus. Elle est issue de la fusion des Communautés de Communes du Moulin d'Ecalles, du Plateau de Martainville et des Portes Nord-Ouest de Rouen.

## La déchetterie

Zone Artisanale des Cateliers

Route de Rocquemont 76750 Buchy

Tél : 02.35.23.18.83

Horaires Déchetterie	Hiver Du 01/11 au 31/03		Été Du 01/04 au 31/10	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	<b>Fermeture</b>	14h-17h	<b>Fermeture</b>	14h-18h
Mardi	<b>Fermeture</b>	<b>Fermeture</b>	<b>Fermeture</b>	<b>Fermeture</b>
Mercredi	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-18h
Jeudi	<b>Fermeture</b>	<b>Fermeture</b>	<b>Fermeture</b>	<b>Fermeture</b>
Vendredi	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-18h
samedi	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-19h

## Office de tourisme de Ry

L'Office de tourisme des trois vallées vous accueille à la Maison de l'Abreuvoir Place Flaubert à Ry. Caroline PETIT et Catherine PARMENTIER se tiennent à votre disposition pour vous conseiller du mardi au samedi de 10h00 à 1200 et de 14h00 à 17h00 sur :

- les animations du territoire des trois vallées,
- Les lieux touristiques,
- les hébergements,
- La restauration.

L'office de tourisme vous propose également un espace pique-nique et un service Wi-Fi tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

Président : Vincent DECORDE Tél : 02.35.23.19.90

<http://www.ot-ry-troisvallees.com>



Le Porche de Ry



Le Crevon



## Catenay a de nombreuses associations très actives et le calendrier des manifestations est chargé.

L'Association Sportive et Culturelle de Catenay (ASCC) regroupent plusieurs sections. Son président est Alain OLIVIER.

Tél : 02.35.34.12.53 <http://asccatenay.fr>

### Sections

Arts plastiques

Bibliothèque

Couture

Tricot

Gymnastique

Club d'écriture

Chorale

Pétanque

Photo Club

Poterie

Scrabble

Tennis



### Responsables

David THOUROULDE

Marie-Thérèse CAUVILLE

Dominique HEMARD

Brigitte AUGER

Monique CAJOT

Astrid NEVEU

Antoine GALLIER

Jean HUBERT

Éric PHILIPPE

Myriam OLIVIER

Maryse TREHIN

Christian DEBRAY

Le 1er samedi d'octobre l'ASCC organise le cross des enfants, il est réservé au moins de 10 ans.

Le 1er week-end de décembre, le téléthon rassemble les Castenais pour des manifestations sportives et dansantes.



**Le Comité des Fêtes** organise plusieurs soirées au cours de l'année.

Son Président est Sébastien HÉMARD.

Tél : 06.14.90.13.51      <http://cdfcatenay.free.fr/>

Janvier                      La Galette (représentation théâtrale)

Juillet                      Fête Nationale



Fête Saint-Clair (Foire à tout et jeux)

Septembre                Rallye pédestre

Novembre                Harengade-Beaujolais

Décembre                Noël des enfants (spectacle + goûter)

**L'Association Catenay-Lubien** (village au sud de la Pologne).

Sa Présidente est Brigitte LANGLOIS, Maire honoraire de Catenay. La



commune a signé un partenariat avec la commune de Lubien en 2009. L'association, créée en 2014, a pris le relais et organise diverses manifestations pour financer la venue de polonais et effectuer des échanges entre les communes de Lubien et Catenay.

Toutes les associations se regroupent pour organiser « **La fête de la Châtaigne** » le dernier dimanche d'octobre. Durant la journée, vous pouvez visiter les stands des exposants sur le thème de la châtaigne, randonner aux alentours de Catenay avec le Club de Ry le matin, déjeuner avec un repas à base de châtaignes le midi et participer à des animations diverses au cours de l'après-midi.





**Le Vélo-Club** dont le Président est Emmanuel KÉO est une école de cyclisme. Les membres participent à des courses dans le département et la région. Ils ont été plusieurs fois champions de Normandie. Tél : 06.89.41.81.65

<http://veloclubdecatenay.asso-web.com/>

**Le Castagnier Croquet Club de Catenay (4C)** organise des tournois de croquet en juillet et septembre. Son président est Laurent LANNAY. Tél : 02.35.34.37.00

**Les Anciens Combattants** organisent les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Président : Michel GOSSE Tél : 06.18.93.18.69

**L'association de retraités « Les Feuilles d'Automne »** regroupe les communes de Blainville-Crevon, Catenay et Saint-Germain des Essourts. Le siège est à Blainville-Crevon et les adhérents se réunissent pour des après-midi récréatifs. Des voyages, une kermesse et un spectacle de théâtre sont proposés tous les ans.

Présidente : Odile JULLIARD Tél : 02.35.32.99.10

**L'École de musique du Moulin d'Ecalles** dispense à Catenay des cours pour apprendre la guitare, le piano et le solfège dans les salles de la petite Châtaigneraie. Président : Georges MOLMY  
email : [emyquebeuf@orange.fr](mailto:emyquebeuf@orange.fr)  
Site : <http://www.musicalles.fr/>



## Médecins

### Cabinet Médical de Blainville-Crevon

Dr Stéphane CHAPET, Dr Jérôme LONGUEVILLE, Dr David PRIEUR  
87, route de Ry 02.35.34.02.08

### Cabinet Médical de Préaux

Dr Christine BOISSELIER DARE, Dr Richard WASKOVIT  
75, rue du Bourg 02.35.59.03.84

### Cabinet Médical de Ry

Dr Georges LEFRECHE, Dr Antoine MEIR  
74, Place Flaubert 02.35.02.03.01

## Infirmiers

### Blainville-Crevon



Mariana GLOWACZ 65, route de Ry 02.35.60.66.90  
Hélène JUE 81, route de Ry 06.63.73.37.58  
Élise LOTTIN 65, route de Ry 06.22.92.87.33

### Ry

Ghislaine LAMBEZE 2, La ferme du Bourg 02.35.23.69.23

### Préaux

Isabelle BAILLY FOUGERAY 98, rue du Bourg 06.15.12.21.38

## Podologue



### Ry

Grégory RAGOT 2, La Ferme du Bourg 02.35.23.27.39

## Kinésithérapeutes



### Blainville-Crevon

Pascale CHARLOPEAU 65, route de Ry 02.32.19.10.33

### Préaux

Nicolas DETTORI, Stéphane QUENEHEN  
9, rue du Bourg 02.35.60.70.80

### Ry

Noémie BLOT, Isabelle GROS LE GUIIS, Christophe ZUBLENA  
2, La Ferme du Bourg 02.35.23.63.48

## Dentistes



### Blainville-Crevon

Corinne DESCHERVOIS 7, place de la Mairie 09.82.46.06.58

### Ry

Danielle BARON, Frédéric GUERN  
1, rue Gloriette 02.35.23.60.29

## Pharmacies



Pharmacie Bertrand DIOT  
51, route de Ry à Blainville-Crevon 02.35.34.07.73  
Pharmacie de Préaux 300, rue du Bourg à Préaux 02.35.59.06.20  
Pharmacie de Ry 58, Grande Rue à Ry 02.35.23.61.31

## Marchés

Les marchés de proximité sont à :

- Buchy le lundi matin
- Ry le samedi matin
- Blainville-Crevon le vendredi après-midi et dimanche matin



## Commerces

Les commerces les plus proches sont à (2 km)

- Supérette « Coccimarket »
- Salons de coiffure « Gaëlle Coiff' » et « Style Coiffure »



- Fleuriste « Créa Flor »

- Bar-restaurant-débit de tabac-journaux « Au Petit Bouchon »
- Boulangerie « Au Fournil du Crevon »



Et de nombreux autres commerces à Ry, Buchy,....

# Numéros utiles



Urgences		Services	
Antipoison	0825.812.822	La Poste	36 31
CHU	02.32.88.89.90	CAF	0810.25.76.80
Pompiers	18	Sécurité Sociale	0811.70.36.46
Police	17	Pôle emploi	39 49
SAMU	15	SIVOS	02.35.91.71.36
Urgence européen	112	SIAEPA (Eau)	02.35.91.79.05
Enfance en danger	119	CCICV Buchy	02.35.34.73.74
Enfants disparus	116	Département	02.35.03.55.55
Violence conjugale	39 19	Région	02.35.52.56.00
Allo escroquerie	0811.02.02.17	Préfecture	02.32.76.50.00
Allo service public	39 39	Trésor Public	02.35.34.01.09
Dépannage Enedis (ancien EDF)	09.726.750.76	Mairie de Catenay	02.35.34.00.15
Dépannage Orange	39 01	Office Tourisme Ry	02.35.23.19.90
Dépannage fuite eau STGS	09.69.32.69.33	ADMR	02.35.09.64.87
Mission Locale	02.32.12.08.11	SIVOSS	02.35.34.40.25
Maison de l'emploi	02.32.80.14.94	AIPA	02.32.12.13.24

# Transports



## Transport routier

La ligne Rouen-Boissay (ligne 19) s'arrête à l'Église et à la Mairie de Catenay.

La ligne Rouen-Gournay (ligne 73) s'arrête régulièrement à Ry (5 km).

Le coût du transport est de 2 euros.

Pour plus de renseignements, connectez-vous sur :  
[www.seinemaritime.net](http://www.seinemaritime.net)



## Transport ferroviaire

Les gares les plus proches de Catenay : Ligne Rouen-Amiens-Lille

- à 8km - Morgny-la-Pommeraye,
- à 9km - Longuerue- Vieux-Manoir,
- à 12km - Montérolier.

Horaires sur le site de la SNCF



## Réglementation



Les règles de bon voisinage demandent à ce que chacun respecte ses voisins en prenant toutes les précautions contre les fumées, les aboiements et autres nuisances sonores.

L'arrêté préfectoral du 28 mai 1990 réglemente l'usage des appareils bruyants. Leur utilisation n'est possible que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Afin d'empêcher la divagation de vos animaux, nous vous demandons de bien vouloir veiller à la clôture de votre terrain.

Le brûlage des déchets ménagers est interdit. Les déchets verts sont considérés comme des déchets ménagers.

Si vous ne souhaitez pas faire de compost, vous devrez porter vos déchets verts à la déchetterie située à Buchy.



## Vous venez d'emménager !

A votre arrivée dans la commune quelques démarches administratives sont à effectuer auprès de la mairie :

**Votre carte grise** : Le changement de vos coordonnées sur ce document est obligatoire dans un délai d'un mois. Vous devrez faire parvenir à la Préfecture : le formulaire de demande, l'ancienne carte grise, un justificatif de domicile, une copie de votre carte d'identité et une enveloppe timbrée à votre nom et adresse.

**Inscription sur les listes électorales** : Cette opération n'est pas obligatoire et constitue une démarche volontaire. Les pièces à fournir sont une copie de votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

**Carte nationale d'identité (CNI)** : Lors du changement du domicile, il n'y a pas nécessité de renouveler la CNI. Les demandes sont à formuler auprès des mairies habilitées (Rouen, Forges, Bois-Guillaume, Clères,....). Pour le renouvellement, il faudra fournir : formulaire, 2 photos d'identité, l'ancienne CNI, un justificatif de domicile, 25€ en timbres fiscaux en cas de perte ou de vol, copie de la CNI des parents (pour les mineurs), un justificatif de départ à l'étranger pour les cartes périmées mais valables 5 ans de plus selon la réglementation.

**Passeport** : Les demandes sont à formuler auprès des mairies habilitées (Rouen, Forges, Bois-Guillaume, Clères, ...).

**Inscriptions à l'école** : contacter le SIVOS des Trois Vallées

**N'oubliez pas** :

- De faire suivre votre courrier
- De faire ouvrir les compteurs eau et électricité
- De contacter votre opérateur téléphonique



# Documents à conserver

## A conserver sur soi

Carte d'identité.  
Permis de conduire.  
Carte vitale et carte de mutuelle.  
Carte de groupe sanguin.

## A conserver 30 ans

Factures des gros travaux.  
Reconnaissance de dettes entre particuliers.  
Pièces justificatives de droit à pension alimentaire, à rente viagère,  
Frais de séjour en hôpital.

## A conserver 10 ans

Devis, contrats et factures d'artisans, factures des réparations et travaux effectués.  
Contrats et justifications de remboursements de crédits immobiliers.  
Relevés et justifications de paiement des charges de copropriété, procès-verbaux des assemblées générales.

## A conserver 5 ans

Quittances de loyers et charges locatives, relevés de charges immobilières, baux de location.  
Factures EDF-GDF, justifications du paiement des salaires, des arrérages des

rentes viagères et des pensions alimentaires, des cotisations Assedic, des intérêts d'emprunt.  
Avis d'échéance et justification de paiement des contrats d'assurance vie, de notes de frais des notaires.  
Justificatifs de paiement des cotisations de la Sécurité Sociales, de retraite (artisans et commerçants).  
Relevés bancaires, talons de chèques.

## A conserver 3 ans

Preuves de paiement des impôts et taxes, double de la déclaration de revenus.  
Justificatifs de paiement des cotisations de la Sécurité Sociale de retraite (artisans et commerçants).

## A conserver 2 ans

Factures d'eau, d'achats de marchandises, de primes d'assurances.  
Bordereaux de prestations de Sécurité Sociale et Familiale.  
Contrats de crédit à la consommation et justification de remboursement (2 ans après la fin du remboursement).  
Note de frais, salaires des avocats (affaire réglée).  
Actes de médecins, chirurgiens, dentistes, pharmaciens.

## A conserver 1 an

Factures de transporteur, de ramonage, de téléphone (5 ans pour les portables).  
Notes de frais et salaires des huissiers.  
Justifications du paiement de la pension des enfants.

## A conserver 6 mois

Notes d'hôtels et de traiteurs, d'honoraires des professeurs pour les leçons particulières payables mensuellement (5 ans si leçons données par trimestre ou par an).

## A ne pas jeter !

Livret de famille, livret de caisse d'épargne, donations.  
Contrat de mariage, jugement de divorce.  
Livret militaire, actes de propriété et actes notariés.  
Certificats de travail et bulletins de salaires.  
Allocations chômage, dossiers médicaux.  
Titres de pensions civiles et militaires.





Livret d'accueil de la commune de Catenay  
Directeur de la publication : Norbert CAJOT  
Assisté de la commission communication  
Photos : Mairie de Catenay  
320 exemplaires  
Parution : Avril 2017